

Communication de la Commission dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 89/686/CEE du Conseil du 21 décembre 1989 relative aux «Équipements de protection individuelle»⁽¹⁾, modifiée par les directives 93/68/CEE⁽²⁾, 93/95/CEE⁽³⁾ et 96/58/CE⁽⁴⁾

(2001/C 60/07)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(Publication des titres et des références des normes harmonisées européennes au titre de la directive)

OEN ⁽¹⁾	Référence	Titre des normes harmonisées
Avertissement: La présomption de conformité donnée par la norme EN 146 de 1991 (publiée au <i>Journal officiel des Communautés européennes</i> C 315 du 4.11.2000), remplacée par la norme EN 12941 de 1998, (publiée au <i>Journal officiel des Communautés européennes</i> C 315 du 4.11.2000), cesse à la date de la présente publication.		
Avertissement: La présomption de conformité donnée par la norme EN 147 de 1991 (publiée au <i>Journal officiel des Communautés européennes</i> C 315 du 4.11.2000), remplacée par la norme EN 12942 de 1998 (publiée au <i>Journal officiel des Communautés européennes</i> C 315 du 4.11.2000), cesse à la date de la présente publication.		
CEN	EN 1827:1999	Appareils de protection respiratoire — Demi-masques sans soupape inspiratoire et avec filtres démontables, contre les gaz, contre les gaz et les particules, ou contre les particules uniquement — Exigences, essais, marquage
CEN	EN 12276:1998	Équipement d'alpinisme et d'escalade — Coinceurs mécaniques — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
CEN	EN 13087-5:2000	Casques de protection — Méthodes d'essai — Partie 5: Résistance du système de rétention
CEN	EN 13158:2000	Vêtements de protection — Vestes, gilets de protection et protège-épaules pour cavaliers — Exigences et méthodes d'essai
CEN	EN 13277-1:2000	Équipement de protection pour les arts martiaux — Partie 1: Exigences et méthodes d'essai générales
CEN	EN 13277-2:2000	Équipement de protection pour les arts martiaux — Partie 2: Exigences et méthodes d'essai complémentaires relatives aux protège-cous-de-pied aux protège-tibias et aux protège-avant-bras
CEN	EN 13277-3:2000	Équipement de protection pour les arts martiaux — Partie 3: Exigences et méthodes d'essai complémentaires relatives aux protège-torses

(1) OEN: Organismes européens de normalisation:

- CEN: rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles, tél. (32-2) 550 08 11; télécopieur (32-2) 550 08 19 (www.cenorm.be);
- Cenelec: rue de Stassart 35, B-1050 Bruxelles, tél. (32-2) 519 68 71; télécopieur (32-2) 519 69 19 (www.cenelec.be);
- ETSI: BP 152, F-06561 Valbonne Cedex, tél. (33-4) 92 94 42 12; télécopieur (33-4) 93 65 47 16 (www.etsi.org).

AVERTISSEMENT:

Toute information relative à la disponibilité des normes peut être obtenue soit auprès des organismes européens de normalisation, soit auprès des organismes nationaux de normalisation, dont la liste figure en annexe de la directive 98/34/CE du Parlement européen et du Conseil⁽⁵⁾ modifiée par la directive 98/48/CE⁽⁶⁾.

La publication des références dans le *Journal officiel des Communautés européennes* n'implique pas que les normes soient disponibles dans toutes les langues communautaires.

La Commission assure la mise à jour de la présente liste⁽⁷⁾.

(1) JO L 399 du 30.12.1989, p. 18.

(2) JO L 220 du 30.8.1993, p. 1.

(3) JO L 276 du 9.11.1993, p. 11.

(4) JO L 236 du 18.9.1996, p. 44.

(5) JO L 204 du 21.7.1998, p. 37.

(6) JO L 217 du 5.8.1998, p. 18.

(7) JO C 315 du 4.11.2000, p. 24.

JO C 21 du 24.1.2001, p. 2.